

de retour. Je suis donc porté à croire que si le Gouvernement adoptait un moyen terme, comme de faire exploiter les ressources naturelles du pays sous sa surveillance ou avec son assistance, il suivrait une ligne de conduite prudente et de nature à assurer d'énormes bénéfices à la population canadienne.

A la suite d'un accident ou peut-être en vue de l'exécution d'un programme arrêté d'avance—mais cela importe fort peu—le Canada exerce la haute main sur un vaste réseau de chemins de fer, tandis que nous achevons la construction d'une magnifique marine marchande. Or, nous ne pouvons nous arrêter en si beau chemin; il est absolument nécessaire que nous mettions en valeurs nos ressources naturelles et augmentions le rendement de nos produits exportables, si nous voulons assurer la prospérité de nos chemins de fer et de notre marine marchande.

Un autre motif qui doit nous porter à agir, c'est que nous avons une dette nationale de plus de deux milliards; or le meilleur moyen à mon avis de liquider un jour ces énormes obligations, c'est d'élaborer sans délai un vaste programme pour la mise en exploitation des ressources naturelles du Canada. Qu'il me suffise pour l'instant de citer l'exemple que nous offre la province d'Ontario, où les droits de coupe font couler d'énormes revenus dans le trésor provincial.

Lorsque le Gouvernement aura élaboré un programme ad hoc, si le développement de nos ressources se fait grâce à l'initiative privée, le Gouvernement pourra exiger le paiement de droits et de taxes qui assureront des revenus appréciables à l'Etat. Il n'existe pas de pays au monde où les ressources naturelles soient plus considérables qu'en Canada proportionnellement au chiffre de la population. Je conclus donc sans la moindre hésitation que nous nous appuyons sur un terrain solide lorsque nous adjurons le Gouvernement d'élaborer un programme d'ensemble aux fins d'exploiter nos ressources naturelles ou peut-être de prêter main-forte aux particuliers qui se lanceront dans ces entreprises; en tout cas, nous prions le Gouvernement d'adopter une attitude énergique, qui rétablira la situation financière du pays bien plus promptement que si nous laissons les choses suivre leur cours ordinaire.

Il est vrai que nous avons une politique à présent; que nous avons fait quelque chose. Nous avons la commission consultative des recherches scientifiques et in-

dustrielles, qui fait un bon travail. Nous avons le ministère des Mines, qui de même fait une besogne excellente. Nous avons de plus le service des études géologiques, la commission de conservation et autres établissements similaires. Il faut dire toutefois que nous n'avons point donné à ces corps des pouvoirs assez étendus pour leur permettre de poursuivre leurs travaux convenablement. Je pense avoir raison de dire que, mises dans les mains de particuliers, les ressources de ce pays ne seraient pas exploitées avec aussi peu d'esprit de suite qu'elles le sont dans le moment. Des particuliers qui disposeraient de pareilles ressources procéderaient à leur exploitation d'une manière un peu plus scientifique et plus pratique, car, il faut bien s'en rendre compte, une des choses que la guerre nous a révélées, c'est que les chimistes et la chimie ont pris dans les affaires une importance extraordinaire. Le Gouvernement agirait donc avec sagesse s'il inaugurerait une politique claire, ferme et complète. On dira peut-être que dans le moment, avec la guerre qui vient de finir, il ne faut pas dépenser de fortes sommes pour cette sorte d'ouvrage, mais ce n'est pas là, selon moi, une saine économie, car le seul moyen de parvenir à une exploitation lucrative de nos ressources, c'est d'y consacrer les sommes considérables. Ce n'est pas une bonne politique que de lésiner en pareille matière.

Vient ensuite la question à laquelle ont touché d'autres orateurs, celle de céder aux provinces nos ressources. Je n'hésite pas à dire que sur ce point, notre devoir est tout tracé. Une promesse a été faite et il faut la tenir. Mais cet aspect de la question m'intéresse moins que la nécessité d'agir sans retard. Qu'on en vienne à une décision quelconque, afin que le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux se rendent compte de leurs devoirs et puissent élaborer dès maintenant une politique à réaliser par la suite. La question du moment est celle de préciser sans retard ce qu'il convient de faire; mais, comme rien n'a été accompli jusqu'à présent, le vrai coupable c'est le gouvernement fédéral, et c'est à lui, par suite, que nous adressons les remarques que nous pouvons avoir à faire. Si le gouvernement fédéral doit prochainement céder aux provinces de l'Ouest leurs ressources naturelles, il lui reste encore un vaste champ d'action dans les recherches industrielles à entreprendre et dans l'exportation du produit